

Exemples de missions réalisées

- ▶ **Plans d'urgence et d'intervention**
Lutosa, Institut des Radio-Éléments (IRE), Géocycle Holcim, ...
- ▶ **Rédaction de fiches réflexes**
Inéos Feluy, Takeda Belgium, Afton.
- ▶ **Assistance Plan Général d'Urgence et d'Intervention (PGUI)**
Écaussinnes et Leuze-en-Hainaut.
- ▶ **Missions de conseil auprès du Bureau de Sécurité de la Province de Hainaut**
 - Analyse et remise des observations de 10 plans d'urgence communaux pour les services du Gouverneur ;
 - Réalisation de fiches techniques utiles à l'élaboration des PPUI des entreprises Seveso de la Province de Hainaut.
- ▶ **Chef de file du projet APPORT inscrit dans le programme Interreg IV**
visant la planification d'urgence transfrontalière en partenariat avec la Préfecture du Nord-Pas-de-Calais.

Photos:kungverylucky@puckillustrations@amy_fang@phase4photography-Fotolia.com



RPA

Hainaut Sécurité

DELTA-HAINAUT
Avenue de Gaulle, 102, 3^{ème} étage
7000 Mons
Tél.: 065/38.25.00
Fax: 065/38.24.95
contact@hainautsecurite.be

Hainaut Sécurité

Centre Multidisciplinaire d'Exercices pratiques
dédié aux Métiers de la Sécurité
Rue de la Croix, 112
7870 Lens

Personnes de contact

Roxane Renard

Tél.: 065/38.24.54
roxane.renard@hainautsecurite.be

Jean Paul Renier, Expert

GSM: 0497/52.58.16
jean_paul.renier@hainautsecurite.be

Annie Taulet

Présidente RPA **Hainaut Sécurité**
Députée Provinciale du Hainaut
en charge de la formation

Éditeur responsable: Annie Taulet, Présidente de la RPA

Parce que la sécurité et la gestion
de crise ne s'improvisent pas...



Exercices
et mises à jour
des Plans d'Urgence et
d'Intervention

Dispositions légales

L'Arrêté Royal du 16 février 2006 définit les dispositions légales et réglementaires relatives à la planification d'urgence.

La circulaire ministérielle NPU-1 du 25 octobre 2006 impose également l'élaboration d'un plan interne pour toute entreprise et institution, publique ou privée.

La planification d'urgence et la gestion de crise interne relèvent donc de la responsabilité de l'exploitant concerné.

La réalité de terrain révèle qu'il est difficile pour les petites et moyennes infrastructures de répondre à ces exigences.

C'est pour cette raison que la RPA **Hainaut Sécurité** vous propose un accompagnement à différents niveaux :

- ▶ La rédaction de plans d'urgence ;
- ▶ La mise à jour de plans d'urgence ;
- ▶ L'accompagnement dans l'organisation d'exercices.

Rédaction de votre plan

Le Plan Interne d'Urgence (PIU) est rédigé au niveau de l'entreprise ou de l'institution à risque.

Il sert à limiter les conséquences néfastes d'une situation d'urgence : minimiser les effets et les dommages causés à l'homme, à l'environnement et aux biens, par la mise au point de mesures matérielles et organisationnelles.

Le PIU contient donc les consignes générales et spéciales.

NOTRE EXPERTISE

Rédaction d'un Plan Interne d'Urgence structuré, composé d'une méthodologie et d'outils-fiches réflexes, sur base d'une analyse de risques et évaluation des dangers et risques d'accidents majeurs.

Mises à jour de votre plan

En vertu des modifications permanentes des coordonnées et de l'évolution des pratiques (notamment sur base des retours d'expérience) et de la législation, il convient de maintenir à jour les informations contenues dans votre plan afin que ce dernier conserve toute sa valeur. En effet, sans cette actualisation des données, ce dernier perd toute son efficacité et sa fiabilité.

NOTRE EXPERTISE

- ▶ Une mise à jour régulière, une actualisation des données contenues dans votre plan ;
- ▶ Des modifications intégrées de manière cohérente ;
- ▶ La diffusion des modifications aux personnes concernées.

Organisation d'exercices

S'il reste à un stade théorique, le Plan Interne d'Urgence n'a aucune valeur, c'est pourquoi l'AR du 16 février 2006 et la circulaire ministérielle imputent aux institutions et entreprises l'organisation d'exercices afin de vérifier le bon fonctionnement de leur plan.

Il est donc important de l'éprouver via des exercices, de petite ou grande ampleur, adaptés aux besoins de l'infrastructure.

Les exercices proposés par la RPA **Hainaut Sécurité** peuvent se faire à différents niveaux :

- ▶ Au sein de l'exploitation concernée, avec ou sans l'implication des acteurs extérieurs (services de secours etc..);
- ▶ Au sein de notre infrastructure qui possède des outils de simulation d'exercice type «table top» ou type «terrain» à l'aide d'ateliers permettant de représenter des événements accidentels.

NOTRE EXPERTISE

- ▶ Des exercices, de petite ou grande ampleur, adaptés aux besoins de l'exploitation ;
- ▶ L'élaboration d'une convention d'exercices et des outils « ad hoc » en concertation avec l'ensemble des acteurs impliqués ;
- ▶ L'accompagnement dans les réunions de coordination et les débriefings.